

Budget primitif

de Sainte-Savine

2024



Le budget primitif 2024 intègre les résultats de l'exercice 2023.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

1- LES DEPENSES

Les dépenses de fonctionnement pour 2024 sont estimées à 15.259476,44 €.

Elles se répartissent de la manière suivante :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitres	Libellé	Pour mémoire budget cumulé précédent	BP 2024
011	Charges à caractère général	3 261 472,00 €	3 199 527,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	6 978 389,00 €	6 990 000,00 €
014	Atténuation de produits	6 000,00 €	11 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	888 699,00 €	1 026 600,00 €
Total des dépenses de gestion courante		11 134 560,00 €	11 227 127,00 €
66	Charges financières	76 400,00 €	124 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	35 000,00 €	17 200,00 €
68	Dotations aux provisions		
022	Dépenses imprévues		
Total des dépenses réelles de fonctionnement		11 245 960,00 €	11 368 327,00 €
023	Virement à la section d'investissement	2 865 264,35 €	3 000 509,44 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	846 710,00 €	890 640,00 €
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 711 974,35 €	3 891 149,44 €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		14 957 934,35 €	15 259 476,44 €

Les dépenses de gestion courante sont quasiment stables par rapport au budget précédent.

Chapitre 011 - Charges à caractère général :

Les crédits sont en baisse de 1,9 % malgré une hausse prévisible des dépenses d'électricité.

Chapitre 012 - Charges de personnel :

Les mesures impactant les dépenses de personnel en 2024 ont été détaillées dans le rapport d'orientations budgétaires.

Chapitre 014 - Atténuation de produits

Crédits inscrits pour des reversements de fiscalité (dégrèvements TH sur logements vacants)

Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante:

Il comprend les subventions allouées aux associations et au CCAS.

La subvention allouée au CCAS est portée à 540.000 € pour 2024 (Pour mémoire elle était de 390.000 € en 2023).

Chapitre 66 - Charges financières

Aucun nouvel emprunt n'a été souscrit en 2023.

Les charges financières sont néanmoins prévues en augmentation, les taux d'intérêt ayant augmenté, mais également en vue de comptabiliser les intérêts courus si un nouvel emprunt est contracté.

Chapitre 67 - Charges exceptionnelles :

Il comprend :

- les titres annulés au cours d'exercices antérieurs

Il ne comprend plus les subventions exceptionnelles qui sont intégrées avec la M57 au chapitre 65.

Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement:

Prélèvement sur la section de fonctionnement pour financer les investissements.

Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections :

Dotations aux amortissements.

2 - LES RECETTES

Les recettes se décomposent de la manière suivante :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitres	Libellé	Pour mémoire budget cumulé précédent	BP 2024
013	Atténuations des charges	24 500,00 €	16 000,00 €
70	Produits des services, du domaine, ventes...	644 122,00 €	731 360,00 €
73	Impôts et taxes	7 987 593,00 €	8 270 848,00 €
74	Dotations, subventions et participations	3 054 989,00 €	3 033 986,00 €
75	Autres produits de gestion courante	91 660,00 €	47 165,00 €
Total des recettes de gestion courante		11 802 864,00 €	12 099 359,00 €
76	Produits financiers	115,00 €	190,00 €
77	Produits exceptionnels	11 000,00 €	2 000,00 €
78	Reprises provisions semi-budgétaires		18 000,00 €
Total des recettes réelles de fonctionnement		11 813 979,00 €	12 119 549,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	89 430,00 €	85 000,00 €
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		89 430,00 €	85 000,00 €
002	Résultat antérieur reporté	3 054 525,35 €	3 054 927,44 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		14 957 934,35 €	15 259 476,44 €

Chapitre 013 - Atténuations des charges :

Ce chapitre comprend essentiellement les indemnités journalières.

Le chapitre 70 - Produits des services comprend :

- les participations des familles aux différentes prestations offertes (cantine, centres de loisirs, crèches, école de musique,)
- les produits issus de l'exploitation du domaine : concessions dans les cimetières, occupation des trottoirs par les commerçants...

Les crédits inscrits sont prévus en hausse, les réalisations 2023 ayant été supérieures aux prévisions.

Chapitre 73 - Impôts et taxes :

Pour 2024 les taux d'imposition 2023 pour le foncier sont reconduits, ainsi que le taux de taxe d'habitation qui sera applicable aux résidences secondaires et aux logements vacants.

Les taux d'imposition 2024 proposés sont les suivants :

Taxe d'habitation	16,32 %
Foncier bâti	45,39 %
Foncier non bâti	38,78 %

Les recettes fiscales inscrites au budget intègrent la revalorisation des bases de + 3,9%.
Les bases prévisionnelles pour 2024 figurent en annexe de la maquette budgétaire

Les autres recettes du chapitre 73 sont globalement stables et estimées sur les bases des sommes perçues en 2023.

Chapitre 74 - Subventions

Les dotations de l'état (dotation forfaitaire, dotation de solidarité urbaine, dotation nationale de péréquation) inscrites au budget primitif sont estimées, les dotations définitives ne nous ayant pas encore été notifiées.

Ce chapitre enregistre également les différentes subventions et participations versées par divers partenaires :

- Subventions du Département pour l'école de musique, pour l'utilisation des gymnases par les collèges....
- Subventions de la CAF....

Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante:

Il comprend essentiellement les revenus des immeubles (loyers et locations de salles).

Chapitre 76 - Produits financiers

Intérêts des parts sociales

Chapitre 77 - Produits exceptionnels

Il comprend des régularisations sur exercices antérieurs, des indemnités d'assurances.

Chapitre 78 – Reprises des provisions semi-budgétaires

Ce chapitre enregistre les reprises sur les provisions préalablement constituées.

Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections :

Il correspond à la valorisation des travaux réalisés en régie afin de les intégrer dans l'actif.

Chapitre 002 Résultat antérieur reporté :

Reprise du résultat de fonctionnement à la clôture de l'exercice 2023, soit 3.054.927,44 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

1- LES DEPENSES

Les crédits inscrits au budget primitif 2024 intègrent les reports 2023.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitres	Libellé	Reports 2023 (A)	Propositions nouvelles (B)	Total BP 2024 (A+B)
23	Immobilisations en cours		646 399,70	646 399,70
11	Opération d'équipement n° 11-Bâtiments	292 596,24	659 000,00	951 596,24
12	Opération d'équipement n° 12-Aménagement du territoire	948 391,07	1 265 554,00	2 213 945,07
14	Opération d'équipement n° 14-Animation de la Vie locale	19 356,72	51 300,00	70 656,72
15	Opération d'équipement n° 15-Culture	1 811,24	17 910,00	19 721,24
16	Opération d'équipement n° 16-Administration générale	101 490,15	285 330,00	386 820,15
18	Opération d'équipement n° 18-Enfance Jeunesse Education	6 582,79	39 394,73	45 977,52
7001	Opération d'équipement n° 7001-CP DOLTO-Electricité-Chaufferie		91 230,00	91 230,00
7002	Opération d'équipement n° 7002-CP-ADAP		94 000,00	94 000,00
7003	Opération d'équipement n° 7003-CP-MEDIATHEQUE-Réhabilitation		113 000,00	113 000,00
7004	Opération d'équipement n° 7004-CP-EGLISE-Restauration		775 873,00	775 873,00
7006	Opération d'équipement n° 7006-CP-PARC DE LA NOUVELLE- Requalification		337 439,00	337 439,00
7007	Opération d'équipement n° 7007-CP-ART DECO-Travaux complémentaires- Equipements scéniques		237 800,00	237 800,00
7008	Opération d'équipement n° 7008-CP-POSTE DE POLICE-Requalification		214 000,00	214 000,00
7009	Opération d'équipement n° 7009-CP-PLAN ECOLES		218 841,00	218 841,00
7010	Opération d'équipement n° 7010-CP-HOTEL DE VILLE-Requalification		199 341,80	199 341,80
7011	Opération d'équipement n° 7011-CP-Requalification TIERS-LIEU PISCINE		413 880,00	413 880,00
	Total des opérations d'équipement	1 370 228,21	5 013 893,53	6 384 121,74
	Total des dépenses d'équipement	1 370 228,21	5 660 293,23	7 030 521,44
16	Remboursement d'emprunts et dettes		436 600,00	436 600,00
27	Autres immobilisations financières		1 000,00	1 000,00
	Total des dépenses financières	-	437 600,00	437 600,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 370 228,21	6 097 893,23	7 468 121,44
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		85 000,00	85 000,00
041	Opérations patrimoniales		100 000,00	100 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	-	185 000,00	185 000,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 370 228,21	6 282 893,23	7 653 121,44

Afin de permettre un suivi plus performant des programmes d'investissement, la collectivité a décidé de recourir aux autorisations de programme et aux crédits de paiement (AP/CP) pour les opérations suivantes :

- Réhabilitation DOLTO ;
- ADAP ;
- Réhabilitation de la MEDIATHEQUE ;
- Restauration de l'EGLISE
- Requalification du site du Parc de la Noue Lutel
- Travaux complémentaires et équipements scéniques pour l'Art Déco
- Requalification du poste de police
- Plan écoles
- Requalification de l'Hôtel de Ville (1^{ère} tranche)
- Requalification TIERS-LIEU PISCINE

Ces autorisations de programme font l'objet d'une délibération présentée ce jour.

Les crédits de paiement inscrits à ce titre au BP 2024 tiennent compte des modifications figurant dans cette délibération. Ils représentent un total de 2.695.404,80 €.

Les autres opérations d'équipement pour 2024 sont les suivantes :

	BP 2024
BATIMENTS	659 000,00
- Bâtiments scolaires :	185 000,00
- Bâtiments sportifs :	199 000,00
- Bâtiment Art Déco :	8 000,00
- Autres bâtiments :	23 000,00
- Performance énergétique :	30 500,00
- Sécurité :	198 000,00
- Achat de matériels divers pour les services :	15 500,00
	BP 2024
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	1 265 554,00
- Travaux de voirie et réseaux :	615 284,00
- Espace public	39 500,00
- Documents d'urbanisme + réserves foncières	310 770,00
- Transition écologique :	50 000,00
- Achat de matériels divers pour les services	250 000,00
	BP 2024
ANIMATION DE LA VIE LOCALE	51 300,00
- Budget participatif	15 000,00
- Transition démocratique :	10 000,00
- Equipements divers :	26 300,00
	BP 2024
COHESION SOCIALE-ENFANCE/ JEUNESSE	39 395,00
- Equipements petite enfance	5 638,00
- Equipements restauration scolaire	20 824,00
- Equipements scolaires	6 258,00
- Equipements périscolaires	6 675,00
	BP 2024
CULTURE	17 910,00
- Equipements programmation culturelle :	10 000,00
- Matériels d'animation pour la médiathèque	410,00
- Ecole de musique (Instruments de musique + divers)	7 500,00
	BP 2024
ADMINISTRATION GENERALE	285 330,00
- Plan communal de sauvegarde	30 000,00
- Reprise de concessions	7 500,00
- Achat de matériel informatique (logiciels, ordinateurs, copieurs, pointeuses)	123 662,00
- Refonte site internet	30 000,00
- Equipements divers pour la police municipale	8 408,00
- Achat de matériels divers pour les services :	18 000,00
- Qualité de vie au travail	5 760,00
- Equipements salles communales	62 000,00

2 - LES RECETTES

Les dépenses d'investissement seront financées par les ressources propres (FCTVA, Taxe aménagement, Dotations aux amortissements...), des subventions et l'autofinancement. Il est prévu de recourir à l'emprunt à hauteur de 1.075.000 €.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitres	Libellé	Reports 2023 (A)	Propositions nouvelles (B)	Total BP 2024 (A+B)
13	Subventions	342 743,53	616 380,96	959 124,49
16	Emprunts et dettes assimilées		1 075 000,00	1 075 000,00
Total des recettes d'équipement		342 743,53	1 691 380,96	2 034 124,49
10	Dotations		1 390 000,00	1 390 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (dépôts et cautionnement reçus)		3 000,00	3 000,00
27	Autres immobilisations financières		1 000,00	1 000,00
024	Produit des cessions d'immobilisations		20 000,00	20 000,00
Total des recettes financières		-	1 414 000,00	1 414 000,00
Total des recettes réelles		342 743,53	3 105 380,96	3 448 124,49
021	Virement de la section de fonctionnement		3 000 509,44	3 000 509,44
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		890 640,00	890 640,00
041	Opérations patrimoniales		100 000,00	100 000,00
Total des recettes d'ordre			3 991 149,44	3 991 149,44
001	Solde d'exécution positif reporté		213 847,51	213 847,51
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		342 743,53	7 310 377,91	7 653 121,44